



Déclaration intersyndicale – BASSMS

OUI À DES MOYENS À HAUTEUR DES BESOINS !

AXESS l'avait annoncé par mail aux organisations syndicales quelques jours avant la Commission Mixte Paritaire de ce jour : après la lecture d'une déclaration, la délégation employeurs a quitté la table.

AXESS suspend donc sa participation aux négociations dans la BASSMS au motif que l'état ne garantit aucun financement.

Cette décision est sans conteste un aveu d'échec : l'échec de la stratégie déployée par les employeurs depuis de nombreux mois.

Les organisations syndicales CGT, FO et SUD exigent **l'ouverture immédiate de négociations dans les conventions collectives existantes** afin de répondre sans attendre à **l'urgence salariale et au maintien des droits des régimes mutualisés de Prévoyance** notamment par un renouvellement d'appel d'offre dans la CCN 66 et les Accords CHRS.

CGT, FO et SUD rappellent l'impérieuse nécessité d'obtenir des moyens à hauteur des besoins et de garantir le maintien et l'amélioration des droits déjà conquis.

À Paris, le 27 mai 2025

Contact Presse :

CGT Santé et Action Sociale : ufsp@sante.cgt.fr et ufas@sante.cgt.fr

FO : lafnas@fnasfo.fr et secretariat@unsfo.org

SUD Santé-Sociaux : contact@sudsantesociaux.org